

Études

www.insee.fr/pays-de-la-loire

N° 62. Septembre 2007



Les bassins d'attraction des lycées généraux et technologiques

En 2005, les 150 lycées généraux et technologiques structurent le territoire régional en 34 bassins d'attraction. Les bassins de Nantes, d'Angers et du Mans attirent un lycéen ligérien sur deux. Ils sont également les plus étendus. Dans l'enseignement général et technologique, le secteur privé est peu développé et les bassins d'attraction attirent les trois quarts des élèves y résidant. Les bassins se caractérisent également par un taux d'internes moindre et des filles plus nombreuses que dans l'enseignement professionnel. Entre 1999 et 2015, le potentiel de recrutement des bassins est en baisse car le nombre de jeunes en âge d'aller au lycée diminuerait fortement.

À LA RENTRÉE 2005, les Pays de la Loire disposent d'environ 150 lycées d'enseignement général ou technologique, dont 20 lycées polyvalents. Comparés aux lycées professionnels et agricoles, leur poids en termes d'élèves scolarisés est important. Sur les 143 000 lycéens, les deux tiers suivent un enseignement d'ordre général ou technologique, 23 % un enseignement professionnel et 10 % un enseignement agricole.

Se répartissant sur 57 communes, les établissements généraux et technologiques structurent le territoire régional en 34 bassins d'attraction. Ces bassins correspondent à l'étendue de la zone de recrutement des lycées (voir encadré). Quatre bassins multipolarisés sont également identifiés : ce sont des bassins où les élèves suivent leurs études dans un bassin d'attraction ou un autre. Dans l'enseignement professionnel et agricole, ces bassins multipolarisés sont plus nombreux.

Un quart des lycéens étudient dans le bassin de Nantes

Parmi les 34 bassins d'attraction de l'enseignement général et technologique, les plus grands en termes de bassins

de vie couverts sont ceux des grandes agglomérations régionales : Nantes, Angers et Le Mans. Ces bassins recouvrent 12 bassins de vie. Les autres bassins d'attraction s'étendent sur un à neuf bassins de vie mais la moitié en comptent au plus trois. Ces bassins plus petits scolarisent moins de deux élèves sur dix. Les bassins multipolarisés de Nozay, Pontchâteau, Saint-Pierre-Montlimart et d'Alençon ne couvrent qu'un bassin de vie et n'ont pas de lycée sur leur territoire. En effet, les élèves du bassin de Nozay vont indifféremment étudier dans le bassin de Nantes ou de Blain.

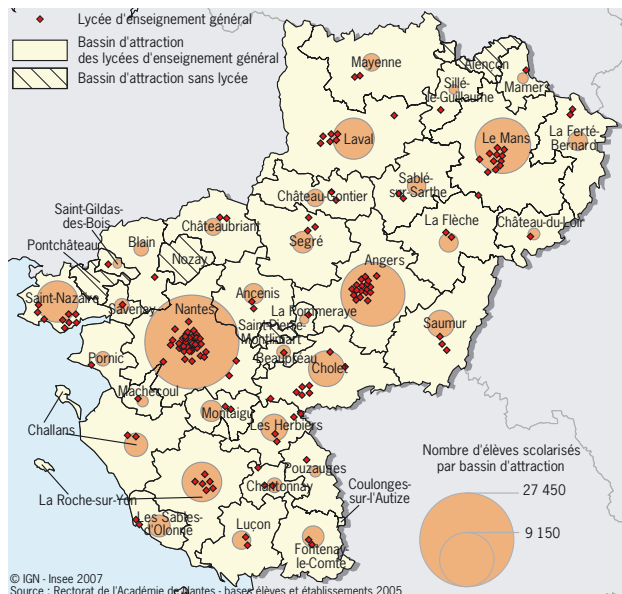
Les bassins qui accueillent le plus de lycéens sont également ceux de Nantes, d'Angers et du Mans. Ces trois bassins d'attraction regroupent près de la moitié des lycées et scolarisent un lycéen sur deux. Le bassin d'attraction de Nantes attire à lui seul plus du quart des lycéens dans ses 41 lycées généraux et technologiques, soit 27 500 lycéens. Les bassins d'Angers et du Mans, quant à eux, scolarisent respectivement, 13 % et 10 % des élèves.

Dans les 11 bassins d'attraction ne comptant qu'un seul lycée, moins de 700 élèves y étudient. Quand le bassin regroupe deux établissements, le territoire dispose à la

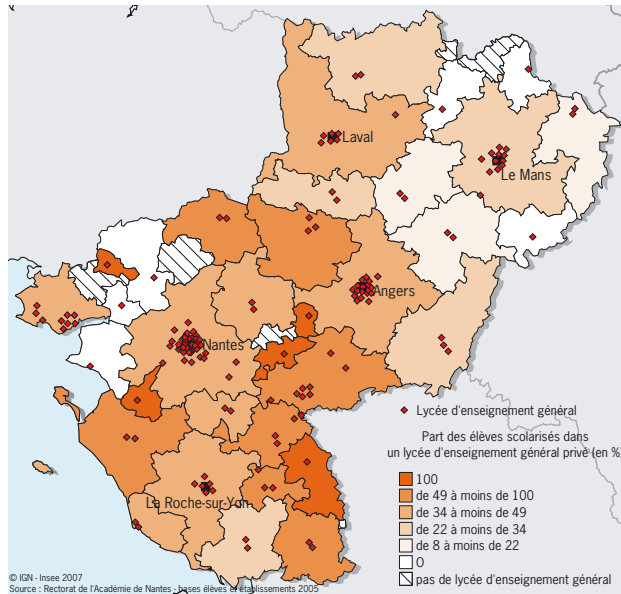


Les bassins d'attraction des lycées généraux et technologiques

Un lycéen sur deux scolarisé à Nantes, Angers ou Le Mans



Un taux de scolarisation plus faible dans le privé en Sarthe



fois d'un lycée privé et d'un lycée public. Dans l'ensemble de la région, quatre élèves sur dix étudient dans le secteur privé. C'est peu en comparaison à l'enseignement agricole où sept lycéens sur dix sont inscrits dans un établissement relevant du secteur privé.

Dans les bassins de Machecoul, Saint-Gildas-des-Bois, Beaupréau, La Pommeraye et Pouzauges, l'enseignement général et technologique privé est le seul choix offert, l'unique lycée étant un lycée privé. Le secteur privé est également prépondérant dans les bassins de Segré, Fontenay-le-

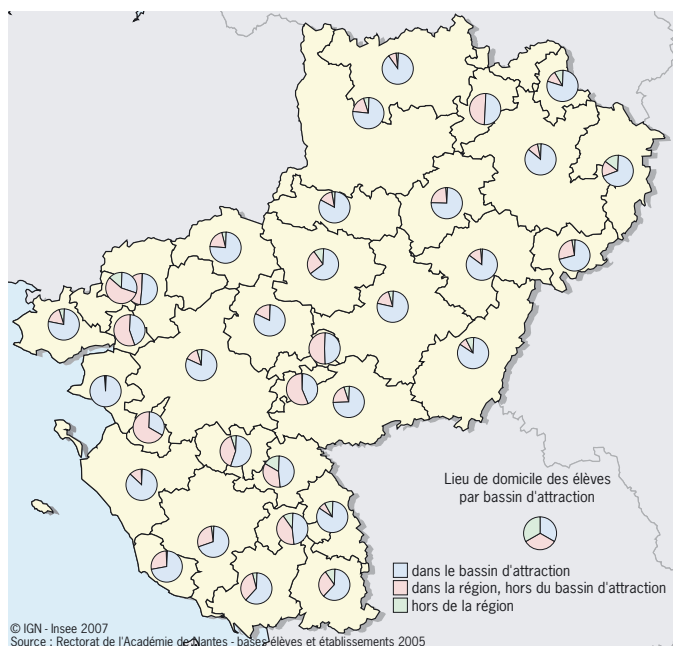
Comte et Les Herbiers. Il scolarise 60 % des élèves du territoire. À l'inverse, dans six bassins d'attraction, le seul lycée présent est un lycée public. À Nantes et Angers, bassins d'attraction attirant le plus grand nombre d'élèves, 40 % des lycéens étudient dans le secteur privé. En revanche, au Mans, le secteur privé accueille seulement 24 % des élèves.

Des lycéens peu mobiles

Dans l'enseignement général et technologique, le bassin de Pornic, avec trois bassins de vie couverts, correspond quasi

parfaitement à sa zone de recrutement. En effet, la quasi-totalité des élèves scolarisés dans l'unique lycée public de Pornic, soit 98 % d'entre eux, réside également dans le bassin. Dans les bassins du Mans, de Challans et de Mayenne, la part des élèves habitant dans le bassin dépasse 86 %. À l'inverse, Machecoul et Saint-Gildas-des-Bois sont des bassins qui accueillent le plus d'élèves en provenance d'un autre bassin de la région (respectivement 67 % et 57 %). Sur ces territoires, un seul lycée est présent et, dans les deux cas, il relève du secteur privé. Enfin, la position en limite de région permet aux bassins de Saint-Gildas-des-Bois, La Ferté-Bernard et Les Herbiers d'attirer des élèves résidant à l'extérieur de la région (15 %).

Les trois quarts des élèves habitent et étudient dans le même bassin



En moyenne, dans l'ensemble des bassins d'attraction des lycées généraux et technologiques, les trois quarts des lycéens résident dans le bassin dans lequel ils sont scolarisés ; 18 % habitent dans un autre bassin et 5 % proviennent d'une autre région (le plus souvent des départements limitrophes). En revanche, les lycées professionnels et agricoles étant moins nombreux et offrant des formations plus spécialisées, les bassins de ces lycées accueillent plus souvent des élèves extérieurs à leur territoire. De ce fait, la part d'internes parmi les élèves est plus importante dans les lycées professionnels : 16 % des élèves restent en internat contre seulement 10 % dans l'enseignement général et technologique.

Même si l'enseignement général et technologique est moins spécialisé, certains bassins offrent un éventail plus large de

formations. En effet, dans les cinq bassins d'attraction englobant les grandes agglomérations, la part des élèves suivant un enseignement général et technologique est plus faible car les formations post-baccalauréat sont plus nombreuses. Ainsi, dans les bassins d'attraction de Nantes ou d'Angers, 20 % des élèves suivent une formation post-baccalauréat. À l'inverse, dans les petits bassins, comme Blain, Machecoul ou Mamers, la possibilité de poursuivre ses études après le baccalauréat, est quasi nulle. Sur l'ensemble des bassins d'attraction de la région, 12 % des lycéens sont en BTS et 3 % en classe préparatoire aux grandes écoles.

Forte attractivité économique des bassins des grandes villes

Les bassins les plus attractifs sont ceux des grandes agglomérations ligériennes. Le pouvoir d'attraction de ces zones s'explique en partie par leur attractivité économique. Les parents des 15-22 ans s'installent en priorité dans les zones où ils pourront trouver plus aisément du travail. En 2004, les bassins de Nantes, d'Angers et du Mans emploient près d'un salarié ligérien sur deux. Le secteur des services est prépondérant dans ces bassins qui sont en opposition forte avec les bassins à dominante rurale. En effet, dans les bassins ruraux de Chantonnay, La Ferté-Bernard et de Sablé-sur-Sarthe, six salariés en équivalent temps plein sur dix travaillent dans le secteur industriel.

En 2004, les bassins de Nantes, d'Angers et du Mans abritent près de quatre établissements de 500 salariés et plus sur dix. Ces bassins concentrent le plus grand nombre d'établissements de la région. En effet, ils détiennent 43 % des établissements régionaux sur leur territoire. Les bassins des grandes agglomérations attirent également beaucoup de nouveaux établissements. En 2004, un nouvel établissement sur quatre s'est implanté dans le bassin de Nantes. Cependant, dans les bassins du littoral, les taux de création sont supérieurs à la moyenne régionale (14 %). Ils s'échelonnent de 18 % pour le bassin de Pornic à 15 % pour celui de Saint-Nazaire.

Moins de boursiers, plus de filles

Les élèves boursiers sont moins nombreux dans l'enseignement général et technologique, 8 % contre 15 % dans l'enseignement professionnel. Les différentes

situations des bassins d'attraction sont le reflet de la disparité des revenus sur le territoire. Les élèves boursiers sont plus nombreux dans les petits bassins ruraux, comme celui de Chantonnay (15 %). Dans les bassins de Nantes et du Mans, seulement 4 à 5 % des lycéens sont boursiers. Sur ces territoires, les revenus des ménages sont les plus élevés de la région.

Les filles sont plus nombreuses dans les filières générales ou agricoles. Elles représentent 55 % des effectifs de ces filières, contre 46 % dans la filière professionnelle. Dans les lycées généraux et technologiques, les lycéennes sont les plus présentes dans les bassins vendéens de Luçon (74 %), de Pouzauges (70 %), ainsi que dans ceux de Cholet et de Mayenne (64 % environ). Les bassins où elles sont le plus minoritaires sont ceux de Beaupréau (41 %) et des Herbiers (44 %). Dans les bassins des grandes agglomérations, la représentativité féminine est proche de celle de la région.

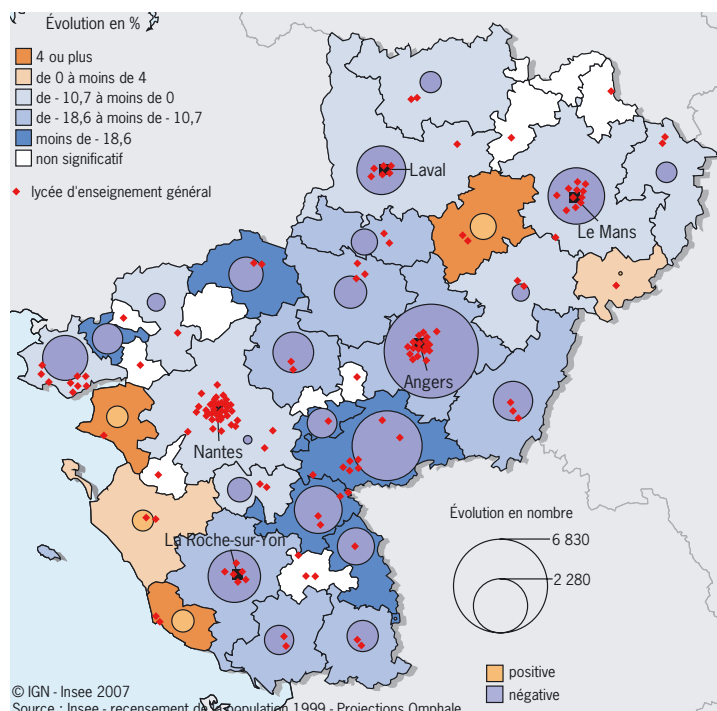
En 1999, les bassins les plus jeunes sont ceux des grandes agglomérations et principalement les bassins universitaires. En effet, la part des 15-22 ans, c'est à dire des jeunes susceptibles d'aller au lycée, est de 14 % dans le bassin d'Angers et de 13 % dans le bassin de Nantes. Au niveau régional, les 15-22 ans ne représentent que 11 % de la population. Les jeunes sont

les moins nombreux dans les bassins du littoral et des zones rurales mancelles. Par exemple, le bassin des Sables-d'Olonne ne compte que 8 % de 15-22 ans.

À l'horizon 2015, 9 % de 15-22 ans en moins

À l'horizon 2015, la région n'échappe pas au vieillissement de sa population et la part des jeunes dans la population totale diminue. Néanmoins, les bassins de Nantes et d'Angers conserveraient leur avance avec 10 à 11 % de 15-22 ans dans leur population. À cette échéance, 9 % seulement de la population régionale serait âgée de 15 à 22 ans. Dans cinq bassins, la part des 15-22 ans ne dépasserait pas 7 %. C'est le cas des bassins de Pornic, Challans et des Sables-d'Olonne situés sur le littoral. Pourtant, le nombre de jeunes serait en augmentation entre 1999 et 2015 dans ces bassins. Ces derniers font en effet partie des rares bassins d'attraction qui connaîtraient une évolution positive du nombre de jeunes sur cette période. Ainsi, le nombre de 15-22 ans progresserait de plus de 5 % dans les bassins de Sablé-sur-Sarthe, de Pornic et des Sables-d'Olonne. Selon les différentes hypothèses de projection retenues, le nombre de jeunes augmenterait de 4 % pour le bassin de Challans avec une variation de plus ou

Entre 1999 et 2015, le nombre des 15-22 ans serait en baisse dans la majorité des bassins



moins un point. Pour le bassin du Château-du-Loir, le nombre de 15-22 ans est quasi stable, voire en légère augmentation dans certains scénarios de projections.

Dans tous les autres bassins, le nombre de jeunes est en baisse. Entre 1999 et 2015, la région perdrait 9 % de ses 15-22 ans. Les bassins du Maine-et-Loire et de la Vendée seraient particulièrement touchés. Le nombre de jeunes diminuerait de plus de 20 % dans les bassins de Beaupréau, Cholet, Pouzauges et des

Herbiers. Dans le cas d'un scénario sans migrations, c'est à dire sans entrées ni sorties, cette diminution ne serait que de 10 %. Les bassins de Châteaubriant et Pontchâteau, en Loire-Atlantique, sont dans la même situation : le nombre de 15-22 ans serait en recul en 2015. Dans le cas d'un scénario sans migrations, ce recul serait plus modéré. En revanche, un tel scénario aggraverait la situation des bassins de Nantes, d'Angers et de La Roche-sur-Yon. Par exemple, entre 1999 et 2015, dans le bassin de Nantes, le

nombre de 15-22 ans accuserait une baisse de 15 %. Avec des migrations, ce nombre serait quasi-stable.

Néanmoins, la pénurie de jeunes serait atteinte en 2013-2014. À partir de 2015, le nombre de 15-22 ans remonterait progressivement pour atteindre, en 2020 sa valeur de 1999, dans le cas du scénario central. En effet, la nette amélioration des taux de natalité depuis une dizaine d'années promet des générations plus nombreuses de 15-22 ans à cet horizon. ■

Cette publication synthétise les résultats du dossier « Étude prospective sur les lycées dans les Pays de la Loire » (situation 2005, horizon 2015), n° 25, publié en juin 2007.

Méthode de détermination des bassins d'attraction des lycées :

Le bassin d'attraction est un regroupement de bassins de vie qui permet de comprendre comment se réalisent les échanges de jeunes entre leur bassin de vie de résidence et leur bassin de vie de scolarisation.

Dans le cas le plus simple, si plus de 40 % des élèves résidant dans un bassin de vie vont étudier dans un autre bassin de vie, on considère que les deux bassins font partie du même bassin d'attraction (**cas 1**).

Dans le cas où les lycéens se dirigent vers deux bassins de vie, le plus fort flux d'élèves détermine la composition du bassin d'attraction (**cas 2**) sauf si les deux flux sont inférieurs à 40 % et de niveau équivalent (entre 30 % et 35 % par exemple), on considère alors que le bassin de vie est multipolarisé (**cas 3**).

	Cas 1	Cas 2		Cas 3
	Part des élèves résidant dans le bassin de vie A			
Part des élèves scolarisés dans le bassin de vie B	40 %	41 %	35 %	31 %
Part des élèves scolarisés dans le bassin de vie C	25 %	49 %	22 %	34 %
Bassin d'attraction auquel est affecté le bassin de vie A	B	C	B	A (multipolarisé)

Note de lecture : 40 % des élèves résidant dans le bassin de vie A vont étudier dans le bassin de vie B. A fait donc parti de la zone d'attraction du bassin de vie B

Pour mieux comprendre les projections :

Pour anticiper les déséquilibres éventuels entre l'offre des lycées et la population scolarisable des 15-22 ans en 2015, des projections ont été effectuées sur la base de plusieurs scénarios de migration :

- le scénario central repose sur :
 - ✓ le maintien des quotients de fécondité à leur niveau estimé pour 1999,
 - ✓ l'évolution tendancielle des quotients de décès, soit le prolongement des baisses de mortalité observées au cours des 30 dernières années,
 - ✓ le maintien des quotients migratoires de la période 1990-1999.
- deux scénarios avec des hypothèses basses sur les quotients migratoires :
 - ✓ quotients migratoires diminués de 0,001,
 - ✓ quotients migratoires des jeunes de 15-22 ans diminués de 20 %.
- deux scénarios avec des hypothèses hautes sur les quotients migratoires :
 - ✓ quotients migratoires augmentés de 0,001,
 - ✓ quotients migratoires des jeunes de 15-22 ans augmentés de 20 %.
- un scénario sans migration, c'est-à-dire que les entrées et les sorties de population se compensent.

Ces projections ont été calées sur les estimations localisées de population 2004 au niveau de la région, ce qui permet de prendre en compte un point d'observation plus récent. Par contre, cela n'intègre pas d'information récente sur les migrations.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Pierre MULLER
RÉDACTEUR EN CHEF
Xavier PÉTILLON
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Véronique REMONDINI
MISE EN PAGE
Annick HARNOIS
IMPRIMEUR
La Contemporaine - Sainte-luce-sur-Loire
Prix : 2,30 €

Photos : INSEE
Dépôt légal 3^e trimestre 2007 - ISSN 1633-6283
CPPAP 0707 B 06116 - Code Sage IETU06244
© INSEE Pays de la Loire - Septembre 2007

INSEE Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2
Tél. : 02 40 41 75 75 - Fax : 02 40 41 79 39
Informations statistiques au 0825 889 452
(0,15 € la minute)